

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les ALSH situés à Boutigny-Prouais, à Condé-sur-Vesgre, à Longnes, à Maulette, à Orgerus, à Septeuil, et à Houdan (pour les mercredis uniquement)

Les inscriptions pour le mois de juillet se dérouleront sur le Samedi 21 Mai et les Mercredis 25 Mai et 01 Juin 2022

Les inscriptions annuelles pour tous les mercredis de l'année scolaire 2022-2023 se dérouleront sur le Samedi 11 Juin et les Mercredis 15 et 22 Juin 2022

Pour rappel: Les inscriptions sont prises dans la limite de la capacité d'accueil de la structure.

Ces inscriptions sont soumises à des règles de priorité (voir règlement intérieur).

Pour chaque critère, elles seront traitées par ordre d'arrivée des dossiers complets.

Si le centre est complet, les enfants seront placés sur liste d'attente ou réorientés dans la mesure du possible vers un autre accueil de Loisirs.

Renseignements auprès des différents Accueils de Loisirs et de la CCPH.

Les inscriptions se font directement et uniquement sur les différents Accueils de Loisirs.

Les coordonnées des ALSH, les modalités et dossiers d'inscriptions sont disponibles sur le site internet de la CCPH : <http://www.cc-payshoudanais.fr/>